



Compte-rendu

Compte rendu réunion de quartier **Lotissement du Tilleul** **15 janvier 2021**

La municipalité avait pris un engagement fort en souhaitant se rendre dans les quartiers de Dossenheim-sur-Zinsel afin d'écouter et d'échanger avec les riverains concernant des problématiques qui les concernent directement.

Le 15 janvier, le maire et une partie des conseillers municipaux se sont rendus dans le lotissement du Tilleul et ont conviés les habitants et futurs résidents du quartier.

La réunion a débuté par une présentation des différents participants (élus et riverains). Le maire a ensuite insisté sur l'importance de ce genre de rendez-vous dans le but d'être à l'écoute de la population, d'impliquer les habitants dans les prises de décision, d'inciter à la participation citoyenne et de dynamiser la commune. Cette rencontre a permis d'évoquer un certain nombre de points.

- **La fibre optique**

La mission d'apporter le très haut débit sur le territoire du Bas-Rhin et du Haut-Rhin a été confiée à Rosace. La fibre optique a désormais été déployée par Rosace dans le quartier et les travaux seront achevés le 31 janvier 2021. En cas de problème, ne pas hésiter à s'adresser à la mairie.

- **L'éclairage public**

L'installation des lampadaires et la réparation des éléments défectueux sont en cours. La société responsable de la maintenance a été sollicitée et s'est engagée à réaliser les travaux.

- **Les trous dans la chaussée**

De nombreux trous ont été engendrés par le passage des différents véhicules de chantier. Ils ont déjà été remplis une dizaine de fois avec du concassé, mais cette solution ne reste que provisoire. L'enrobé définitif ne pourra être livré que lorsque l'ensemble des travaux seront achevés.

- **La gestion des espaces verts**

L'aménagement particulier des espaces verts a été imposé par le règlement du quartier. L'entretien sera assuré par la commune. Toutefois, il sera intéressant de mettre ce point à l'ordre du jour d'une prochaine réunion afin d'optimiser cet aspect à l'avenir.

- **La deuxième tranche du lotissement**

Le Plan Biodiversité et la loi Climat et Résilience ont révolutionné le domaine de l'urbanisme. Ils ont introduit de nouvelles notions telles que la « Zéro Artificialisation Nette ». Cette dernière contraint l'arrêt de la consommation foncière d'ici 2050. Ainsi, les deux potentiels lotissements tels qu'ils sont fléchés dans le PLUi seront les derniers. La municipalité a souhaité laisser le choix aux propriétaires des parcelles concernées. Ils ont chacun été concerté et vont se positionner prochainement sur la vente ou non de leurs terrains.

- **La zone artisanale à vocation médicale et paramédicale**

La réalisation de la zone artisanale est en cours. Un prothésiste dentaire a d'ores et déjà obtenu un permis de construire. Le transfert de la pharmacie est en cours d'instruction auprès de l'ARS. Le projet de cabinet médical porté par HOPI Medical quant à lui est en suspens. Cette société est tributaire d'investisseurs privés qui ont priorisé un autre projet avant celui de notre commune. Toutefois, l'engagement de construction ne court en principe que jusqu'en 2022 ; l'avenir de cette zone sera donc connu dans les prochains mois.

- **La parcelle 23 du lotissement**

Un projet d'aménagement de deux bâtiments (12 et 13 logements) dont l'un serait destiné à une population de seniors autonomes est en cours de réflexion.

- **La montée du Tilleul**

Différents aménagements vont voir le jour dans les prochains mois. En effet, un trottoir va être créé le long de la route jusqu'aux locaux de Junatur, le rond-point de l'entrée de la commune va être mis en valeur et l'implantation d'un quai TER est en cours de validation.

- **La piste cyclable**

Un nouvel itinéraire a été validé. La piste cyclable rejoindra Ernolsheim par la rue des Aubépines. Il est envisagé de créer un parking sur la dernière parcelle de la commune afin d'en permettre l'accessibilité.

- **Les carports et le stationnement**

Le constat est le suivant : les carports et l'entrée du lotissement sont occupés par les véhicules des résidents des logements de la rue d'Ernolsheim. Cependant, chacun d'entre eux bénéficie d'une place de stationnement avec leur lot et les stationnements du lotissement du Tilleul sont privatifs.

Il sera très important d'amorcer le dialogue entre les deux quartiers afin de redéfinir les règles de stationnement et ainsi de désamorcer certaines tensions. La commune s'engage à organiser une réunion publique entre les différents protagonistes.

Il pourra être envisagé d'instaurer un bail précaire entre les habitants de la rue des Violettes qui souhaitent mettre à disposition leur place de stationnement et les locataires de la rue d'Ernolsheim qui en auraient l'utilité.

- **L'achèvement des travaux d'aménagement**

L'intégralité des parcelles du lotissement sont réservées ou ont été vendues. Les constructions devraient prendre fin durant l'année 2022, ce qui acterait la fin des travaux d'aménagement (carports, chaussée, noues, aire de jeux) en 2023.

- **La problématique de pression d'eau**

De nombreux foyers ont relevé un défaut de pression d'eau dans leur habitation. Cette difficulté pourrait être solutionnée par l'installation d'un surpresseur. A terme, l'installation d'une nouvelle conduite d'eau potable de grande envergure par le SDEA à destination de Dettwiller permettra d'augmenter la pression dans les réseaux.

- **Les difficultés d'infiltration de l'eau sur les terrains**

Un défaut d'infiltration d'eau pluviale a été recensé sur de nombreuses parcelles. Il faut noter que dans le règlement du lotissement, l'infiltration de l'eau de pluie doit être réalisée pour chaque terrain. Malgré tout le problème persiste à plusieurs endroits. Pour pallier à ces difficultés, le SDEA préconise d'assurer un drainage optimal du terrain, de dimensionner des cuves de récupération suffisamment grandes. Par ailleurs, il est fortement conseillé d'installer un clapet anti-retour, ainsi qu'une pompe de relevage.

La rencontre s'est soldée par un temps d'information et d'échange concernant les différents projets communaux en cours et à venir.

Mairie de Dossenheim sur Zinsel

32 Grand'Rue - 67330 Dossenheim-sur-Zinsel
Tél: 03.88.70.00.04
Courriel: mairie@dossenheim-sur-zinsel.eu
Site internet : www.dossenheim-sur-zinsel.eu

Lundi : 9h – 12h | 18h-19h
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h | 18h-19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h
Samedi : 9h – 11h